

Information aux familles

Organisation de la fin de l'année scolaire 2018-2019 : -Information destinée aux élèves actuellement scolarisés dans notre établissement-

Les épreuves du Diplôme National du Brevet auront lieu **le jeudi 27 juin et le vendredi 28 juin 2019**.

Par conséquent :

- Les élèves n'auront pas cours **le mercredi 26 juin** (préparation des salles d'examen).
- L'établissement n'accueillera que les élèves de 3eme **le jeudi 27 et vendredi 28 juin 2019**, pour la passation des épreuves du DNB.
- Les élèves n'auront pas cours **le mardi 02 juillet**, en raison des corrections du brevet, ainsi que **le lundi 02 et le mercredi 04 juillet 2018** (réunions pédagogiques pour préparer la rentrée 2019 et constitution des classes).

Le jeudi 04 et vendredi 05 juillet 2019, notre établissement sera ouvert de 8h30 à 16h00.

L'établissement fermera ses portes aux élèves pour les congés d'été **le vendredi 05 juillet à 16h00**.

Calendrier de rentrée Année Scolaire 2019-2020

Lundi 02 septembre 2019 :

- Pré-rentrée des élèves de 6eme : de 09h25 à 12h25 et de 13h55 à 16h00.
- Pré-rentrée des élèves inscrits en 6eme ULIS : de 09h25 à 12h25 et de 13h55 à 16h00.



Le lundi 02 septembre, le repas sera assuré pour les seuls élèves de 6eme et 6eme ULIS demi-pensionnaires.

Mardi 03 septembre 2019 :

- Pré-rentrée des élèves de 3eme : de 08h30 à 11h30.
- Pré-rentrée des élèves de 5eme et 4eme : de 09h25 à 12h25.



Le mardi 03 septembre, le repas sera assuré pour les élèves de 5eme, 4eme et 3eme.

Tous les élèves demi-pensionnaires seront libérés à la fin du service (13h00 pour les 3eme et 13h55 pour les 5eme et 4eme)

Important : Si votre enfant ne souhaite pas déjeuner lors de la rentrée ou quitter plus tôt, il devra être muni d'une autorisation parentale.

POUR TOUS LES ELEVES

Pour que votre enfant puisse déjeuner, il est nécessaire qu'il remette à son professeur principal le jour de la pré-rentrée, le premier règlement de la demi-pension (**192.24 euros** pour le 1er trimestre –forfait 4 jours–) par chèque, à l'ordre de l'agent comptable du collège Nicolas Tronchon. Vous indiquerez au dos du chèque le nom et prénom de votre enfant. Les familles souhaitant régler en espèces devront se rendre directement au service intendance du collège. Les demandes de bourses seront à signaler au service intendance. En cas de demande de bourses, le paiement de la cantine se fera après la notification de la bourse.

Mercredi 04 septembre 2019 :

↳ Rentrée de tous les élèves, selon l'emploi du temps de leur classe.

Rentrée des parents :

(Premières Rencontres Parents– Professeurs)

- Le mardi 10 septembre 2018 à 18h00, pour les parents d'élèves de 6eme et 5eme.
- Le jeudi 12 septembre 2018 à 18h00, pour les parents d'élèves de 4eme et 3eme.

Vous pouvez retrouver toutes les actualités du collège sur notre site internet :

<http://www.college-nicolastronchon.fr>